

Depuis qu'on mange des framboises en hiver ...

Il ne vous viendrait pas l'idée d'aller à la plage en tenue de soirée, ni de sortir au restaurant en maillot de bain. Il semble naturel qu'à chaque activité, soient dédiés un lieu adéquat, une tenue appropriée, un vocabulaire adapté. Respecter tous ces "codes de conduite" c'est parler le même "langage". Mais que deviennent ces "codes" ? Il n'y a plus de saisons, depuis l'invention du congélateur, on mange des framboises en hiver. Le dimanche a disparu, le commerce oublie la trêve dominicale brisant ainsi le rythme de la semaine. Les scolaires chaussent des chaussures de sport, hors des terrains de sport. Les téléphones mobiles ont cassé les cloisons des bureaux, on travaille en marchant (voire en conduisant). Les architectes imposent le "loft", négligeant la fonction de chaque pièce ; il n'y a plus qu'un même espace pour manger, dormir ou jouer. La vie sociale n'est plus scandée par les "ruptures" (changement de lieu, de tenue vestimentaire, etc.) pourtant nécessaires car elles instaurent le "code de conduite" appropriée à chaque activité, et elles rythment la vie.

L'élève qui endosse un tablier (ou un uniforme) ne devient pas subitement un ange de sagesse et de raison ; la discipline n'a que faire du tablier ! En revanche, l'élève qui franchit la porte de l'école (et il est important que les lieux soient propices aux études), et qui enfile un tablier, s'impose une "rupture" et se place d'office dans un "contrat social". Le tablier a la même fonction que la robe du magistrat, celle de donner un ton, porteur d'une réflexion . L'enfant peut accepter ou rejeter ce "contrat social", mais il ne peut plus le nier ; ce "code de conduite" sera sa référence dans ses rapports aux autres. L'élève, docile ou rebelle, parle alors le même "langage" que ses professeurs et ses co-disciples.

Quant au voile islamique, le vêtir ce n'est pas tant afficher une religion (secret de Polichinelle !) que de se placer dans un autre "contrat social", un autre "langage". La laïcité n'exige pas que les religions soient confidentielles ; le rapport de Régis Debray sur "le fait religieux" conclut que l'école doit réinscrire *"les grandes religions dans l'aventure irréversible des civilisations"*. La laïcité c'est rendre compatibles le civil et le religieux, pour que les "contrats sociaux" ne s'affrontent pas. Nous savons que les religions judéo-chrétiennes revendiquent être les inspiratrices des valeurs de notre civilisation⁴ (dont les valeurs dites "républicaines"), la laïcité ne leur pose donc pas de problème. La question qui demeure est alors de savoir si la laïcité est condamnée par le Coran⁵, ou seulement par les extrémistes ? Les valeurs que nous défendons exigent une réponse ferme.

Christian Gard

⁴ Lire les débats au sujet de la rédaction d'une constitution européenne, par le Président Giscard d'Estaing, et notamment l'article du Cardinal Lustiger "L'Europe avant l'Europe", publié dans le Figaro du vendredi 12 septembre 2003.

⁵ Lire le Bulletin du Comité de septembre 1994 (pages 42 et 43) qui soulignait qu'il n'y avait pas de contradiction.